



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hommages nationaux

Question écrite n° 76887

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la possibilité d'instituer une journée nationale d'hommage à l'exil de l'Espagne républicaine. Plusieurs associations de descendants et amis des exilés de l'Espagne républicaine se mobilisent depuis plusieurs années pour qu'une journée nationale d'hommage à l'exil de l'Espagne républicaine soit instituée en France pour commémorer l'exil de milliers d'espagnols fuyant l'Espagne franquiste pour se réfugier en France. Entre 1936 et 1939 le nombre de réfugiés en France est estimé à plus de 450 000 personnes qui vont jouer un rôle non négligeable dans la Seconde Guerre mondiale en étant nombreux à rejoindre la Résistance française, les maquis et les Forces françaises libres. Entre 1940 et mai 1945, 12 000 républicains espagnols seront déportés vers les camps de concentration ou de travail n'ayant pas le statut de prisonniers de guerre. Le département des Pyrénées-Orientales a une histoire forte avec cette période, tant au travers des communes qui ont accueilli sur leurs plages les camps de la honte, comme ceux du Barcarès et d'Argelès, mais également le camp de Rivesaltes qui accueilli entre autres des républicains espagnols, comme par la suite des juifs, des tsiganes puis des harkis et qui est dénommé comme le Drancy de la zone libre, mais également notre territoire garde les traces de la solidarité qui s'est nouée entre ces deux peuples de part et d'autre des Pyrénées tant au travers de la « Maternité d'Elné » que du *Centro Español* de Perpignan. Ainsi en pays catalan, les Républicains espagnols sont ancrés dans l'histoire de notre territoire et constituent avec leurs descendants une communauté très ouverte et active de plusieurs milliers de personnes. Aussi au vu des valeurs communes qui animaient les combattants de la Seconde République espagnole dans leur action aux côtés des Français pendant la Seconde Guerre mondiale et au rôle que joua la République dans l'internement de nombreux républicains, il serait nécessaire que la République donne une reconnaissance officielle à ces hommes, ces femmes, ces enfants qui passèrent les Pyrénées pour venir se réfugier en France et s'éloigner de la barbarie franquiste. Il souhaite connaître son avis sur la possibilité d'une journée nationale d'hommage à l'exil de l'Espagne républicaine.

Texte de la réponse

Nombreux sont les Républicains espagnols (près de 500 000) qui ont fui l'Espagne, en janvier et février 1939, pour se réfugier en France après la victoire du général Franco. Environ deux-tiers d'entre eux y sont restés. Après le début de la Seconde guerre mondiale, nombreux furent également les Espagnols à s'enrôler dans l'armée française, notamment la légion étrangère, dont ils composèrent rapidement près du tiers des effectifs. Ils rejoignirent la Résistance et les Forces françaises libres, à partir de la fin 1941. Les Espagnols étaient ainsi très largement représentés au sein de la neuvième compagnie du Tchad, mieux connue sous le nom de « La Nueve » (La Neuf) ou « La Espanola » (L'Espagnole), qui fut la première unité à entrer dans Paris le 24 août 1944. Au total, ce sont près de 35 000 Espagnols, exilés politiques, qui sont tombés pour la France lors de la Seconde guerre mondiale. La France salue leur engagement et leur mémoire. En 2014, à l'occasion des commémorations du 75e anniversaire de la fin de la guerre civile espagnole (1936-1939) et de l'exode, la « Retirada », de nombreuses manifestations ont été organisées, pour la première fois, de part et d'autre de la frontière. Lors de la visite d'Etat du Roi et de la Reine, Felipe VI et Letizia, au mois de juin 2015, la France a rendu hommage à ces

Espagnols exilés qui avaient fait le choix de combattre pour elle. La Maire de Paris a ainsi inauguré avec le Roi, dans l'enceinte de l'Hôtel de Ville, un jardin consacré aux combattants de la Nueve, cette avant-garde de la deuxième division blindée du Général Leclerc qui fut la première à entrer dans Paris, le 24 août 1944.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76887

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [31 mars 2015](#), page 2398

Réponse publiée au JO le : [15 septembre 2015](#), page 6980